Domination et violences de genre

Au cours de son histoire presque centenaire, les *Annales* ont accueilli plusieurs recherches sur les violences sexuelles, envisagées à la fois comme des révélateurs d'ordres sociaux et genrés et comme des opérations complexes de qualification selon les époques et les lieux. Dès les années 1970, dans le sillage de la recrudescence des recherches d'histoire sociale menées sur les justices pénales et la criminalité, la revue publie une étude sur la prostitution au bas Moyen Âge ; celle-ci invite à porter le regard sur « l'économie sexuelle urbaine » à partir d'une étude quantifiée des procédures judiciaires. Ainsi, à Dijon par exemple, le viol constitue au XV^e^ siècle une forme récurrente de violence, le plus souvent collective, impliquant de jeunes hommes intégrés à la société urbaine. Ces agressions relèvent tout à la fois de logiques de groupe et de domination sociale qui, tout en restant largement sous-déclarées, inscrivent la violence sexuelle au cœur des hiérarchies sociales ordinaires[1]. Dans la Nouvelle-Espagne du XVIII^e^ siècle, le viol, étudié là aussi à travers le prisme judiciaire, met également en évidence des techniques de domination où la violence sexuelle relève simultanément de rapports de pouvoir, de tensions interethniques et de mécanismes de coercition inscrits dans les sociétés coloniales[2].

1. Jacques Rossiaud, « Prostitution, jeunesse et société dans les villes du Sud-Est au XV^e^ siècle », *Annales ESC*, 31-2, 1976, p. 289-325.
2. François Giraud, « Viol et société coloniale : le cas de la Nouvelle-Espagne au XVIII^e^ siècle », *Annales ESC*, 41-3, 1986, p. 625-637.

Annales HSS, 81-1, 2026, p. 1-5, 10.1017/ahss.2026.10174
© Les auteurs et autrices, 2026. Publié par Cambridge University Press pour le compte des Éditions de l'EHESS.

https://doi.org/10.1017/ahss.2026.10174 Published online by Cambridge University Press

Dans les archives judiciaires, qui constituent la matière première de ces études, les dossiers ne livrent pas tant les faits qu'ils ne donnent à lire les processus par lesquels les violences sont qualifiées, traduites et mises en forme. Ce point devient central dans l'analyse des procès d'assises de la Vendée du XIXe siècle, qui interroge la façon même dont les historiennes et les historiens peuvent se saisir de la question des violences sexuelles[3]. La forme « affaire » est précisément un moment épineux qui travaille la définition du viol et sa reconnaissance sociale et légale. Dans la ville ottomane d'Aïntab (aujourd'hui Gaziantep), au milieu du XVIe siècle, l'affaire de Fatma – une jeune paysanne enceinte accusant successivement deux hommes, dont l'un de viol – montre combien la qualification de viol se construit au croisement de récits concurrents (produits par la plaignante, les accusés et leurs entourages respectifs), d'enjeux d'honneur et de pratiques d'une justice locale fondée sur la négociation[4]. C'est une méthode d'analyse sensiblement identique que l'on retrouve dans une autre affaire survenue plus de quatre siècles plus tard, celle de « Franca Viola », du nom de cette jeune femme de 15 ans qui refuse de se marier avec son ancien fiancé et ravisseur après plusieurs jours de séquestration : les discours médiatiques, juridiques et sociaux produits à l'occasion du procès en rapt font ressortir la variété des régimes d'intelligibilité et de normativité qui pouvaient coexister dans la Sicile des années 1960[5].

Ces différents travaux, souvent dispersés, n'ont cependant pas à proprement parler constitué de dossiers au sein de la revue et encore moins de numéros spéciaux. Ils témoignent plutôt d'une présence intermittente à partir du milieu des années 1970 de la question des violences faites aux femmes, une question qui a mis du temps à se structurer comme un champ d'étude à part entière. On la retrouve évoquée plus récemment dans des articles portant sur les violences et les exactions en temps de guerre – qui abordent également les difficultés des qualifications, des dénonciations et, partant, du caractère complexe et toujours insatisfaisant de la reconnaissance et de la quantification des violences sexuelles en temps ou en sortie de guerre[6].

Le présent numéro des *Annales* s'inscrit dans une conjoncture politique, sociale et intellectuelle marquée par un renouvellement profond des recherches sur les violences sexuelles et de genre dans l'ensemble des sciences sociales. Signalons, au sein d'une production désormais abondante, la parution du numéro spécial de la revue *Clio* qui a souligné l'instabilité du lexique du rapt au viol, en proposant d'analyser les configurations concrètes dans lesquelles les violences sexuelles sont pensées et

3. Jean-Clément Martin, « Violences sexuelles, étude des archives, pratiques de l'histoire », *Annales HSS*, 51-3, 1996, p. 643-661.

4. Leslie P. Peirce, « Le dilemme de Fatma. Crime sexuel et culture juridique dans une cour ottomane au début des Temps modernes », *Annales HSS*, 53-2, 1998, p. 291-319. Voir aussi, dans le même numéro, Lauro Martines, « Séduction, espace familial et autorité dans la Renaissance italienne », p. 255-290.

5. Maria Pia Di Bella, « Mythe et histoire dans l'élaboration du fait divers : le cas Franca Viola », *Annales ESC*, 38-4, 1983, p. 827-842.

6. Christophe Prochasson, « Sur les atrocités allemandes : la guerre comme représentation », *Annales HSS*, 58-4, 2003, p. 879-894 ; Nathalie Moine, « La perte, le don, le butin. Civilisation stalinienne, aide étrangère et biens trophées dans l'Union soviétique des années 1940 », *Annales HSS*, 68-2, 2013, p. 317-355.

https://doi.org/10.1017/ahss.2026.10174 Published online by Cambridge University Press

décrites, au croisement des catégories des acteurs, des pratiques judiciaires et des rapports de domination (de genre, mais aussi de statut, d'âge ou de condition)[7]. Deux récents numéros d'*Actes de la recherche en sciences sociales* ont, quant à eux, contribué à déplacer la focale vers les formes contemporaines de la domination, en particulier dans l'espace familial, pensé comme un lieu central de production et de reproduction des rapports de pouvoir patriarcaux. En articulant analyses du droit, de l'économie domestique et des pratiques quotidiennes, ces numéros montrent combien la famille constitue un espace nodal des inégalités de genre, de classe et de race. Les violences – notamment sexuelles – adviennent en effet dans l'épaisseur des relations sociales qui les rendent possibles, les invisibilisent ou les reconfigurent[8].

Les renouvellements d'approche tiennent d'abord à l'importance de travaux qui, depuis plusieurs années, insistent sur le caractère ordinaire et massif des agressions sexuelles[9]. Les recherches anthropologiques, notamment, ont joué un rôle décisif en montrant que les violences sexuelles et incestueuses ne relèvent pas d'exceptions ou de marges, mais se nichent au cœur des rapports sociaux, familiaux et de genre. Elles ont ainsi contribué à les dénaturaliser, à en restituer la fréquence et à en analyser les conditions sociales de possibilité et de perpétuation[10]. Ce mouvement ne relève évidemment pas du seul champ académique. Il s'inscrit dans une conjoncture plus large, marquée par une transformation sans précédent des prises de parole sur les violences sexuelles. La séquence ouverte par les mobilisations #MeToo depuis 2017 a profondément modifié la visibilité et la dénonciation de ces violences, en rendant audibles des expériences longtemps tues ou disqualifiées. Elle a également contribué à déplacer les catégories de perception, d'intelligibilité et de jugement, en plaçant au centre des débats la question du consentement, des rapports de pouvoir et de la banalisation des violences sexuelles dans des espaces aussi divers que le travail, la famille ou la sphère intime. La littérature contemporaine, de Christine Angot à Vanessa Springora, de Camille Kouchner à Constantin Alexandrakis, de Neige Sinno à Romain Lemire, a accompagné et parfois précédé ce mouvement, en donnant à lire l'expérience violente et intime des crimes sexuels et leurs effets durables sur les corps et les vies psychiques et sociales[11]. Aussi des

7. Didier Lett, Sylvie Steinberg et Fabrice Virgili (dir.), « Abuser / Forcer / Violer », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 52-2, 2020. Voir, dans le présent numéro, le compte rendu de ce numéro spécial par Mai Lan Lopez, p. 141-145.
8. Anaïs Albert, Sybille Gollac et Anne Lambert (dir.), « Du côté obscur de la famille », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 260-5, 2025 (1) et 261-1, 2026 (2).
9. Voir également les livres et numéros de revue recensés dans le train de comptes rendus qui accompagne ce numéro et qui propose également des références complémentaires.
10. Dorothée Dussy, *Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, Marseille, Éd. La Discussion, 2013 ; Léonore Le Caisne, *Un inceste ordinaire. Et pourtant tout le monde savait*, Paris, Belin/FMSH, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014 ; Anne-Emmanuelle Demartini, Julie Doyon et Léonore Le Caisne, (dir.), *Dire, entendre et juger l'inceste du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 2024.
11. Christine Angot, *L'Inceste*, Paris, Stock, 1999 ; Vanessa Springora, *Le Consentement*, Paris, Grasset, 2020 ; Camille Kouchner, *La Familia grande*, Paris, Éd. du Seuil, 2021 ; Constantin Alexandrakis, *L'Hospitalité au démon*, Paris, Verticales, 2025 ; Neige Sinno, *Triste tigre*, Paris, POL, 2023 ; Romain Lemire, *Clément*, Paris, Le Cherche Midi, 2026.

https://doi.org/10.1017/ahss.2026.10174 Published online by Cambridge University Press

récits récemment publiés ont-ils œuvré à rendre compte du large éventail des formes d'emprise, de domination et de silence, tout en participant à la constitution d'un espace public de reconnaissance et de débat.

Dans ce contexte politique et médiatique de mise en lumière des violences sexuelles longtemps passées sous silence, l'histoire apparaît comme un terrain où beaucoup reste à faire. Non seulement parce que la dimension historique permet de restituer la profondeur temporelle des violences sexuelles et de genre, mais aussi parce qu'elle contribue à en déstabiliser les formes, les catégories et les évidences. En interrogeant les mots, les pratiques, les normes et les institutions qui les encadrent, elle souligne la variabilité de ce qui est énoncé, toléré ou condamné comme violence. C'est dans cet horizon que s'inscrit le présent numéro qui vise à explorer certaines directions d'enquête, en croisant des approches, des périodes et des terrains variés. En articulant violences, genre et prises de parole (au sens de témoignages, de dénonciations et de [dis]qualifications), il entend notamment interroger les conditions de production, de circulation et d'usage des récits de violence, ainsi que les effets de leur enregistrement. Plus largement, il invite à poursuivre le travail, en faisant des violences sexuelles et de genre non plus un objet à part de la recherche historique, mais un outil décisif d'analyse des sociétés du passé.

Une première section du numéro est centrée sur les archives des tribunaux et sur la place des plaintes et des témoignages des femmes aux époques médiévale et moderne. À partir des dossiers du tribunal de l'Inquisition de Modène de 1605 à 1727, Marie Lezowski s'intéresse aux formes de violences commises par les clercs. Partant du constat que les sources ecclésiastiques ne parlent pas directement de violences sexuelles, mais d'« abus » du sacré, en particulier dans les cas de sollicitation en confession, où le confesseur est poursuivi pour avoir détourné le sacrement plutôt que pour avoir porté atteinte à une personne, l'article propose une méthode pour identifier, dans ces dossiers, des situations de violences sexuelles en s'appuyant sur trois critères – absence de consentement, relation de dépendance oppressive, reconnaissance par l'entourage – appliqués à un corpus étendu de procédures et de relations spirituelles. Cette démarche permet non seulement de mieux saisir l'ampleur de ces violences, mais aussi d'analyser les formes de leur qualification et de leur mise sous silence, notamment à travers des pratiques de médiation impliquant à la fois les familles et l'institution ecclésiale. Le travail de Didier Lett se situe quant à lui dans les communes des Marches entre le XIVe et le milieu du XVIe siècle, et croise statuts communaux et registres de justice pénale pour étudier les conditions d'audition des femmes devant les tribunaux. L'enquête montre que celles-ci ne témoignent pas dans les mêmes lieux que les hommes : sauf en cas de crimes graves, elles sont entendues hors du palais communal, le plus souvent dans des églises ou à proximité de leur domicile, selon une distribution spatiale qui organise à la fois leur accès à la parole judiciaire et leur statut au sein de la cité. Ensemble, ces deux contributions éclairent, dans des contextes différents, la manière dont les dispositifs judiciaires encadrent, filtrent et hiérarchisent les paroles des femmes.

Une seconde section aborde l'époque contemporaine. À partir d'une analyse de récents ouvrages et travaux historiques sur l'histoire de l'intime et des sexualités

https://doi.org/10.1017/ahss.2026.10174 Published online by Cambridge University Press

(Claire-Lise Gaillard, Aïcha Limbada, Pauline Mortas)[12], la note critique de Céline Bessière explore la manière dont les relations d'intimité – notamment celles qui se nouent au sein de la famille, mais aussi à travers les liens conjugaux et domestiques – constituent à la fois des espaces de proximité, d'attachement et de dépendance, et des lieux privilégiés d'exercice et de reproduction des rapports de domination, structurés par des hiérarchies de genre, d'âge et de position sociale. La note insiste sur les tensions entre protection et contrainte, entre liens affectifs et asymétries de pouvoir, et montre comment ces configurations contribuent à naturaliser certaines formes de domination tout en en compliquant la mise en visibilité et la qualification. L'intimité est bien cet espace social traversé par des rapports de force durables.

Un forum est enfin consacré au livre de Julie Pagis, *Le prophète rouge*, enquête sociohistorique sur les ressorts quotidiens de la domination au sein d'un groupe maoïste des années 1970. Randall Collins inscrit d'abord l'ouvrage dans une sociologie du charisme conçue comme domination émotionnelle : loin d'être une propriété mystérieuse du chef, le (micro)charisme se construit dans l'interaction, à travers l'entretien permanent des tensions, les séances d'autocritique, les crises savamment désamorcées et la capacité du *leader* à faire revivre, à petite échelle, l'intensité affective des grands moments révolutionnaires. Replaçant l'enquête de J. Pagis dans une histoire plus large des engagements post-68, Fanny Gallot insiste, dans sa lecture, sur la manière dont le livre éclaire la centralité de la politisation du quotidien, tout en en montrant ses ambivalences : loin de conduire nécessairement à une émancipation, l'investissement de la vie ordinaire peut aussi favoriser une emprise croissante du politique sur les existences individuelles. Vincent Azoulay, quant à lui, met plus particulièrement l'accent sur les opérateurs concrets de la domination charismatique et sur sa dimension de coproduction : l'autorité du « prophète rouge » tient ainsi à ce que les membres du groupe participent eux-mêmes à fabriquer son exceptionnalité, dans une configuration où croyance, écriture de soi, pratiques de confession et héritages religieux jouent un rôle décisif. Ensemble, ces trois lectures proposent une réflexion plus générale sur la fabrication de l'adhésion et les formes ordinaires de l'emprise.

Ce numéro spécial, on l'aura compris, se veut une invitation à poursuivre l'enquête historique sur les violences sexuelles et de genre, sur les pratiques de domination et sur les formes du patriarcat. La revue souhaite ouvrir ses pages aux recherches actuelles sur ce vaste champ d'étude, en réfléchissant tout à la fois aux méthodes d'analyse des documentations et aux lexiques des qualifications par-delà les frontières géographiques et disciplinaires.

Les Annales

12. Claire-Lise Gaillard, *Pas sérieux s'abstenir. Histoire du marché de la rencontre. XIXe-XXe siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2024 ; Aïcha Limbada, *La nuit de noces. Une histoire de l'intimité conjugale*, Paris, La Découverte, 2023 ; Pauline Mortas, « 'Articles intimes pour dames et messieurs'. Une histoire du marché lié à la sexualité (France, années 1880-années 1930) », thèse de doctorat, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2023.

https://doi.org/10.1017/ahss.2026.10174 Published online by Cambridge University Press